

À l'attention de l'ensemble du personnel (syndiqué ou non)

Depuis le printemps 2019, les discussions en vue du renouvellement de la CCT Santé 21 butent sur les attaques des employeurs. **Flexibilisation du temps de travail ; suppression des indemnités pour le travail de nuit et des week-ends ou encore suppression de l'échelon automatique sont les risques qui planent sur nous pour les prochaines années.** Le message est clair : les employeurs cherchent à faire des économies sur nos conditions de travail qu'ils estiment sont trop coûteuses. Des négociations sous l'égide du chef du département des finances et de la santé, Laurent Kuth, auront lieu jusqu'à fin septembre. C'est pourquoi, il est crucial que vous réserviez ces dates pour que nous puissions ensemble décider des positions à adopter :

**Mardi 24 août,
Jeudi 23 septembre,
Mercredi 29 septembre (provisoire)**

Les assemblées se tiendront à **la Maison du Peuple à la Chaux-de-Fonds à 20h00** et pourront également être suivies en ligne. Toutes les informations et l'évolution de la situation sont disponibles en ligne :

www.neuchatel.ssp-vpod.ch/campagnes/touche-pas-a-ma-cct-sante-21/

accès direct en photographiant le QR code →

**Nous avons besoin de l'avis du plus grand nombre
et de votre participation
pour pouvoir défendre au mieux vos conditions de travail,**



N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour davantage d'informations :
yasmina.produit@ssp-vpod.ch ou à neuchatel@ssp-vpod.ch